2007-03897/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Soutien à la diffusion des arts de la scène

Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec recevront 417 750 $

Montréal, le 29 septembre 2003 - La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, annonce qu'à la suite de discussions avec ses collègues députés d'Abitibi-Est, M. Pierre Corbeil, et de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Daniel Bernard, ainsi qu'avec des représentants et des représentantes du milieu de la diffusion des arts de la scène, elle révise le pourcentage de la compression budgétaire qui devait être appliquée aux subventions versées aux diffuseurs municipaux.

Afin de tenir compte des réalités propres au milieu de la diffusion, la réduction du montant de la subvention pour l'année en cours sera de 15 % plutôt que de 33 %. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec recevront ainsi 417 750 $ pour l'aide à la diffusion des arts de la scène. De ce montant, les diffuseurs municipaux se partageront 267 750 $, ce qui représente une augmentation de 8 750 $ par rapport à l'année financière 2002-2003. Cet écart s'explique par une majoration préalable de l'enveloppe destinée aux diffuseurs pluridisciplinaires et à leur réseau régional.

La ministre Beauchamp a tenu à réitérer son appui aux diffuseurs. « Je me suis assurée que l'avenir de ces salles de spectacles ne serait pas compromis et que de nouvelles ententes pourraient être envisagées afin de leur permettre de poursuivre leur mission. Il est important que la vitalité de notre vie culturelle continue d'être soutenue et mise en valeur par l'ensemble des diffuseurs du Québec. »

« Je me réjouis de la décision de la Ministre. Je sais que Mme Beauchamp était très préoccupée par la situation, d'autant plus que la diffusion des arts de la scène en région est une de ses priorités, de dire le député Daniel Bernard. Je désire par ailleurs remercier la Ministre pour tout le soutien qu'elle a apporté à la région jusqu'à maintenant, et ce, malgré l'impasse budgétaire à laquelle notre gouvernement est confronté », d'ajouter le député.

La Ministre prévoit rencontrer très prochainement les maires, ainsi que représentants et les représentantes des diffuseurs pluridisciplinaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Source :

Sophie Magnan
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7219

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007